

**Sujet :** [INTERNET] forward: enquete publique - Gourvillette

**De :** Jane Baddeley <hssjmb@bath.ac.uk>

**Date :** 08/01/2019 14:05

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Julian Baddeley  
[Jules@tapmgmt.com](mailto:Jules@tapmgmt.com)

18,  
Rue de la Croix  
17490  
Gourvillette

Je m'appelle Julian Baddeley, j'ai 29 ans et mes parents ont une maison à Gourvillette dont je vais hériter. J'ai toujours aimé Gourvillette et en 2003, je suis allé à l'école à Matha. J'y ai rencontré beaucoup d'amis et quand j'étais plus jeune, je prenais plaisir à faire une balade pour les voir à travers la belle campagne charentaise sur ma mobylette. Je passe mes étés à Gourvillette et, comme je travaille dans l'industrie de la musique, je peux effectuer une partie de mon travail à distance via Internet.

Je visite la région à cause de sa tranquillité.

Le village sans doute reste à peu près le même depuis des centaines d'années, mis à part le fait qu'il est goudronné et qu'il y a de l'électricité.

Je souhaite m'opposer vivement à l'implantation de 4 éoliennes très près du village de Gourvillette qui se joindront aux autres de la région pour former 12 parcs éoliens dont chacun aura de 4 à 8 éoliennes. Ce n'est pas un cas isolé, mais fait partie d'un plan qui n'a pas impliqué les résidents depuis sa création.

Reuters a rassemblé des preuves que les promoteurs de ces installations ont adouci la population locale en promettant de l'argent à la Marie pour leurs projets favoris. Ce n'est pas ça la démocratie. Les développeurs ont su trompé la population française en divisant les parcs éoliens en petits projets. Ce n'est pas honnête; ces projets font partie d'un plan plus vaste. Si vous choisissez d'ignorer l'importance du territoire intitulé Nature 2000, créé pour assurer la sécurité des oiseaux migrants, je suis convaincu que ceux qui ont à cœur de tirer profit d'une telle entreprise auront feu vert pour faire n'importe quoi.

Chaque base nécessite 1500 tonnes de béton pour une vie de 15 ans. Je ne supporte pas un tel gaspillage, qui, d'ailleurs, crée un tas de CO2. Les 4x 1500 tonnes de béton devront être enlevées aux frais de la commune - ce ne sera pas au propriétaire de le faire, ce qui est injuste. A nous les frais, aux autres le profit !

Je connais bien la région et il n'y a pas beaucoup de vent; les projets de développement des parcs éoliens ne sont donc pas motivés par un besoin d'électricité mais par le désir de poignardner ceux qui bénéficieront de ces aménagements.

Je ne retournerai pas dans une région rendue laide par de tels parcs éoliens et où la santé des humains et de la faune est compromise par le grondement profond

**Sujet :** [INTERNET] Avis projet éolien de Gourvillette

**De :** "Ventalia" <contact@ventalia-formation.fr>

**Date :** 07/01/2019 18:04

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonsoir,

J'ai participé via Lendosphère au financement participatif du projet éolien de Gourvillette développé par BayWa r.e. France qui est, depuis le 13 décembre dernier, entré en phase d'enquête publique. Ne pouvant me rendre présent à la mairie de Gourvillette, les mardi 8 janvier, jeudi 10 janvier ou mardi 15 janvier, je vous prie de bien vouloir accuser réception de ce mail dans lequel je vous donne mon avis sur le projet. Si j'ai choisi volontairement d'y participer, c'est pour :

- être acteur à mon échelle de la transition énergétique ;
- promouvoir l'énergie locale ;
- m'impliquer dans le financement participatif pour choisir un tant soit peu des projets collectifs éoliens qui, à mon avis, bien que non parfaits, restent tout de même moins risqués que d'autres (énergies fossile, nucléaire), au vu de l'évolution à risques de la situation écologique.

Merci d'avance de votre attention,  
Bons échanges constructifs, bien à vous.

Stéphane MAITREHUT, VENTALIA

Coach, praticien en hypnose Ericksonienne, formateur, conférencier (commercial et management),  
animateur du Groupe Cap Emergence 17 (réseau Germe)  
10 rue Jean Perrin, 17000 La Rochelle, 06.64.44.71.03

<https://ventalia-formation.fr>

<https://www.linkedin.com/nhome/>

<https://www.facebook.com/ventaliaformation.fr/?fref=ts>

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au projet d'éoliennes à Gourvillette

**De :** Juliette Herbert <herbert.juliette@gmail.com>

**Date :** 07/01/2019 16:51

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Bonjour,**

**Je manifeste mon opposition au projet d'éoliennes aux alentours de la ville de Gourvillette et de ses communes avoisinantes. Mes parents sont propriétaires d'une jolie maison à Gourvillette qui est devenue une résidence secondaire pour l'ensemble de la famille composée de jeunes enfants. La ville de Gourvillette a été un choix réfléchi et un vrai projet de vie familiale pour sa qualité de vie, son calme et le paysage naturel des alentours.**

**Après avoir consultée la carte des implantations, plus de 63 éoliennes sont en projet dans cette zone. Ce qui aura pour conséquences une dénaturation visuelle du paysage, une pollution sonore significative et des répercussions sur la faune ainsi que sur les flux migratoires notamment de l'outarde canepetière.**

**Je vous remercie de considérer les avis s'opposant à ces projets d'éoliennes et d'étudier des emplacements plus adaptés et qui conviendraient à l'ensemble des parties.**

**Bien à vous.**

**Juliette HERBERT**

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:30

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis contre le projet d'implanter des éoliennes près de Gourvillette.

En principe je suis pour le développement des énergies renouvelables mais ces projets ne doivent pas endommager l'environnement. Il ne faut pas implanter des éoliennes près des habitants ni dans les zones de protection de faune sauvage.

Il faut absolument arrêter ce projet.

Dr. Eloïse Pitts Crick, D.Psych.

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:23

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

En tant qu'ingénieur travaillant dans le secteur des énergies renouvelables je m'oppose fortement contre l'implantation des éoliennes près de Gourvillette.

L'agence environnementale européenne constate dans ses études qu'il y a insuffisamment de vent dans le secteur pour que les éoliennes soient rentables dans l'avenir visible.

Vu le coût de ce projet et l'impact sur l'environnement il serait préférable d'implanter les éoliennes ailleurs soit près de la côte ou de préférence en mer où la production d'énergie serait élevée de 50-70% pour le même investissement et avec nettement moins d'impact sur la faune et les environs.

Il n'y a aucune raison scientifique pour justifier l'implantation de ces éoliennes qui résultent uniquement des subventions peu judicieuses.

Guy Pitts Crick, BSc, BEng, Prof. Dip. Arch.

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:18

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer fermement à l'implantation des éoliennes près de Gourvillette. Ils sont reconnus d'être très préjudiciables aux trajectoires de vol des oiseaux, perturbent les aires de reproduction et génèrent une pollution sonore considérable. En outre, il a été démontré qu'ils ont des effets néfastes importants sur la santé de la population (humaine) locale (van Kamp, I. & van den Berg, F. Acoust Aust (2018) 46: 31. <https://doi.org/10.1007/s40857-017-0115-6>; Effets néfastes sur la santé des éoliennes industrielles, Roy D. Jeffery, Carmen Krogh, Brett Horner Can Fam Physician. 2013 mai; 59 (5): 473-475. Cet article est disponible en français et anglais: Can Fam Physician. 2013 mai; 59 (5): e218-e221.PMCID: PMC3653647 parmi beaucoup d'autres.).

Dr Juliette Pitts-Crick, MB.BS.

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette  
**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>  
**Date :** 07/01/2019 13:11  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Il ne faut absolument pas permettre le projet d'implantation des éoliennes si près des villages de Gourvillette/Haimps /Massac. Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour les êtres humains ainsi que pour les animaux et l'environnement. Le mieux serait de les implanter en mer loin des gens qui souffriraient sans aucun doute de leur effet polluant, c'est à dire, le bruit et les clignotements lumineux constants, sans parler de leur aspect monstrueux pendant des années.

Le nombre des éoliennes proposé est beaucoup trop élevé et ne servira qu'à apporter beaucoup d'argent aux promoteurs sans prendre en compte la vie des habitants de la région.

Je m'oppose totalement à ce projet.

Annabelle Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 13:06

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Je voudrais m'opposer au projet d'implantation des éoliennes dans notre village de Gourvillette et le canton de Matha. Elles seront néfastes pour l'environnement d'une région qui fait partie de Nature 2000 et on a le devoir de la protéger. De nombreuses espèces d'oiseaux migratoires seront mis en danger par ce projet. La réintroduction réussite du petit outard sera détruite ainsi que la population "protégée " des chauves souris.

Les 63 éoliennes proposés sur 10 kilomètres dans le canton de Matha détruiront la tranquillité de ce beau paysage. Il est aussi indéniable que les infrasons engendrées par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux, par exemple, les clignotements lumineux, le bruit et l'impact sur les petits villages provoquent des migraines, l'acouphene et la dépression.

Il y'a très peu de vent dans le secteur. Ces éoliennes n'apporteraient de bien qu'à très peu de gens, notamment les promoteurs et quelques propriétaires de terre.

Marie Antoinette Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)



**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique – Gourvillette

**De :** Jonathan Pitts Crick <jcpittsrick@orange.fr>

**Date :** 07/01/2019 12:47

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

En tant que médecin chirurgien je constate qu'il existe beaucoup d'études qui confirment que les éoliennes engendrent des problèmes de santé considérables parmi les gens qui habitent dans les environs, notamment le stress, les troubles de sommeil et les clignotements lumineux au coucher du soleil.

Je suis donc contre le projet d'implantation des éoliennes tout près de mon village de Gourvillette surtout parce que l'on propose de les implanter dans le sud-ouest du village où les problèmes de bruit et de luminosité le soir seront les plus sévères .

Jonathan Pitts Crick

1, Rue de la Soif  
17490 Gourvillette  
France

Tel. 0546 26 98 24  
(en Angleterre: 0044 117 974 3880)

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet d'éoliennes à Gourvillette

**De :** Marie BAUDRY <paris.marie@yahoo.fr>

**Date :** 07/01/2019 10:21

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'éoliennes sur le village de Gourvillette. En effet, mes parents habitent ce petit village entouré par la nature (5 rue du château d'eau). Etant particulièrement attentive à l'environnement et au cadre de vie, je considère que ce projet nuit gravement à la tranquillité des riverains (pollution sonore) et à la protection de la nature puisqu'il représente un danger pour des espèces migratoires comme les outardes canepetières.

Je vous remercie de considérer les avis s'opposant à ce projet et d'étudier un emplacement plus adéquat pour implanter cette production d'énergie renouvelable.

Bien à vous.

Marie BAUDRY

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique- Gourvillette  
**De :** Jean-Louis SABRAS <jean-josabras@orange.fr>  
**Date :** 07/01/2019 10:11  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur,

Par ce mail exprimons notre désaccord du projet de l'installation des éoliennes à moins de 10kms de Matha.

- 1) Prolifération des projets éoliens dans cette zone
- 2) Impacts environnementaux
- 3) Trop grande proximité des habitations
- 4) Baisse de la valeur de nos propriétés

Mr et Mme SABRAS à Beauvais sur Matha

**Sujet :** [INTERNET] Parc Éolien Gourvillette

**De :** Anita Richter <anitajrichter@outlook.com>

**Date :** 07/01/2019 09:38

**Pour :** "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Commissaire Enqueteur

nouveau propriétaire d'une maison à Gourvillette, je voudrais enregistrer mes objections au parc éolien proposé à cette village.

Il y a un grand nombre d'éoliennes prévu pour les alentours de Matha, 63 dans un rayon de 10km de cette ville.

Il y a des menaces à la santé - les mauvaises effets du bruit et des ondes de bas fréquence, les lumières qui clignotent, les ombres des pales et mâts...

Il y a un risque pour la nature - pour le migration des oiseaux, surtout ceux menacés d'extinction, et pour le vol de chauves souris. Nous sommes près d'un site Natura 2000 qui essaie de protéger la nature.

Je n'aurais pas choisi de vivre à proximité d'un parc éolien, surtout pour les raisons de santé mais aussi parce que les matériaux et méthodes utilisées dans la fabrication des éoliennes sont contre mes valeurs pour la préservation de l'environnement, par exemple il faut des énormes quantités de béton qui vont rester dans la terre même après la (soi disant) vie utile de l'éolienne. Il y a beaucoup de questions regardant la rentabilité de ce genre de projet.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mme Richter

17 Rue Basse, 17490 Gourvillette

Télécharger [Outlook pour Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Parc Éolien Gourvillette

**De :** Lee Richter <leerichter9464@gmail.com>

**Date :** 07/01/2019 09:10

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Commissaire Enqueteur

Je suis contre la construction d'un parc d'éoliennes à Massac et Haimps pour raisons de santé et raisons écologiques. J'habite dans un village au nord de ce projet qui va certainement subir les effets négatifs de cette implantation. Il y a des risques pour la nature dans un endroit qu'on essaie de protéger, un site Natura 2000.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

M Richter, 17 rue Basse, 17490 Gourvillette

Get [Outlook for Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Parc Éolien Gourvillette

**De :** Lee Richter <leerichter9464@gmail.com>

**Date :** 07/01/2019 08:59

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Commissaire Enqueteur

Je voudrais faire un objection au projet éolien à Gourvillette.

Le village de Gourvillette est une jolie village de terre saine dans un endroit où on essaie de protéger la nature. Le parc proposé est un menace à ces valeurs.

En plus les éoliennes risquent d'avoir un effet négatif sur les habitants avec les ondes de bas fréquence, le bruit, les lumières et les ombres. Avec un vent prévalent du sud ouest il y aura un mauvais impact sur la qualité de vie des habitants. Même si je pensais que ces projets étaient rentables et écologiques (et je ne suis pas convaincu de celà) je ne comprends pas pourquoi ces constructions doivent être si proche de cette village ancienne.

Veillez agréer, M. Commissaire Enqueteur, mes salutations distinguées.

M Richter L, 17 rue Basse, 17490 Gourvillette

Get [Outlook for Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette  
**De :** "Ken" <kenbarnsley@yahoo.co.uk>  
**Date :** 06/01/2019 19:49  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur;

Veillez trouver ci-dessous, mes objections au projet de parc éolien Gourvillette proposé :

### 1. TROP D' ÉOLIENNES

Il y a soixante trois éoliennes prévues pour la zone dans un rayon de dix kilomètres de Matha.

Chaque éolienne requiert une aire importante pour accueillir ses pales, mais il utilise également une superficie beaucoup plus élevée qu'est évidente en raison des bases substantielles sont nécessaires pour justifier chaque éoliennell n'est donc pas uniquement la colonne de la turbine qui nécessite de l'espace mais aussi les limites de l'espace nécessaire pour les lames, les fondations et une plus large zone de sécurité.

Les environs de Matha anciennement une importante population résidentielle et commerciale qui occupe déjà une part importante de la zone de dix kilomètres autour de Matha.

Comme indiqué précédemment, chaque éolienne nécessite une surface importante de terre donc tenu de la superficie totale pour soixante trois turbines prendra une part très importante de la terre dans la zone de dix kilomètres autour de Matha qui n'est pas déjà engagée dans le résidentiel et commercial utiliser. Cette densité d'éoliennes représente une dégradation importante de l'environnement pour la population dans cette zone. Chacun de l'installation de ferme éolienne proposée enlèvera des terres rurales productives réduisant ainsi la base agricole de la région et de la production. France est fière de son autosuffisance agricole et la production des zones agricoles vent seront perdue pas tout à l'heure mais à l'avenir à moins que des mesures de sauvegarde appropriées existent pour convertir les sites de turbine de vent retour à terres productives à la fin des parcs éoliens durée de fonctionnement.

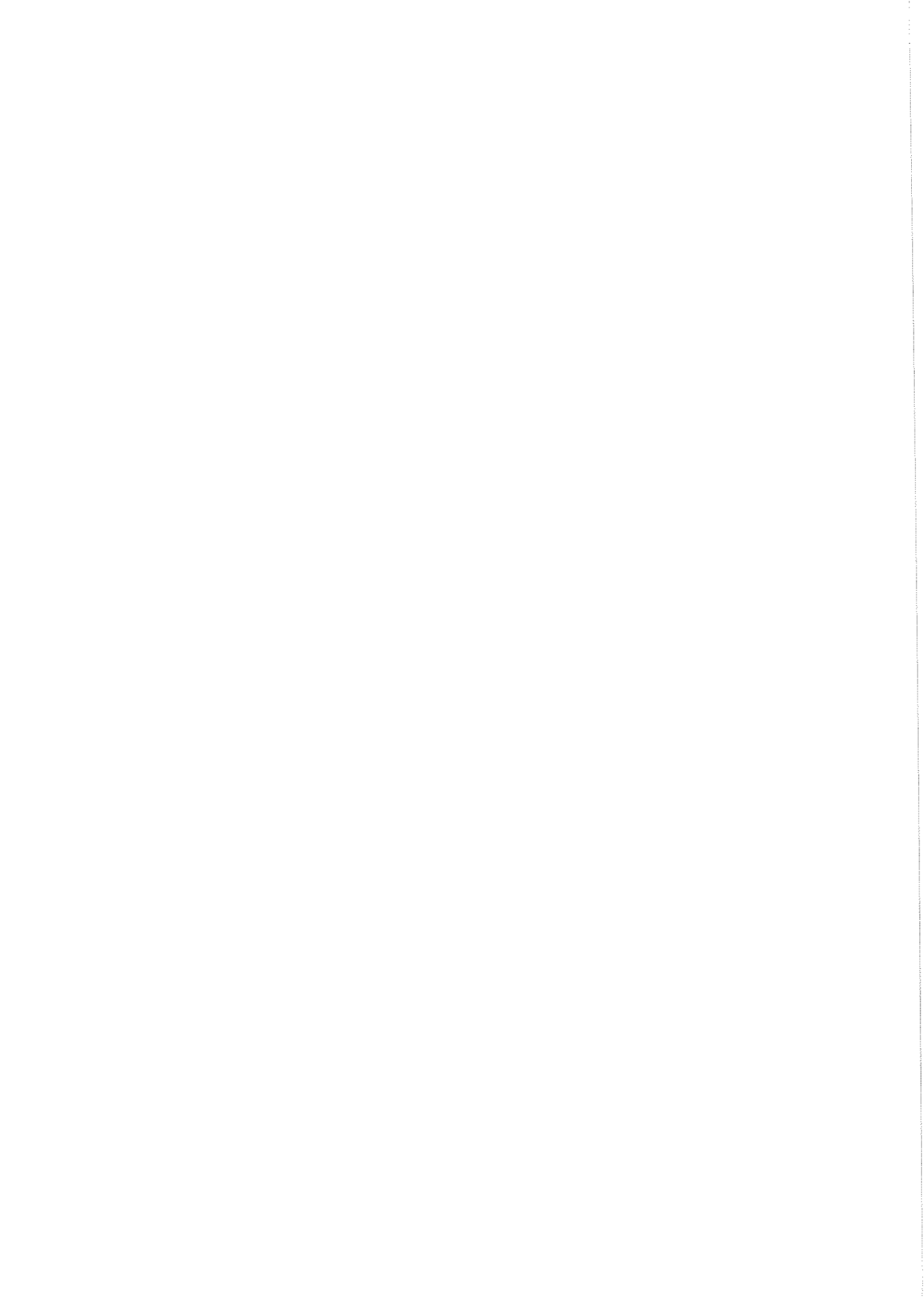
La Charente Maritime est un domaine important pour le tourisme et l'économie locale fortement bénéficie de sa position en général au sein de la Charente Maritime, sa position sur la route principale à l'intérieur des terres (D939) vers Angoulême, à proximité de la principale industrie de Cognac, ses magnifiques paysages ruraux et le climat bénéfique. L'industrie de Cognac est un exportateur important qui contribue fortement à la locale et la plus large Français de l'économie. L'installation de tant de haute densité parcs éoliens auront un effet néfaste sur l'industrie du tourisme dans la région touchée. Qui veulent rester dans un paysage dominé par des éoliennes ? Qui vous resterait entre ? Un superbe paysage rural de champs, de bois et de vignes ou de champs d'éoliennes ? Quel coût pour l'économie locale, maintenant et dans l'avenir, comme les environs de Matha devient connu pour ses parcs éoliens et pas ses vignobles.

Dans la zone de Matha, il y a un nombre important de routes, y compris en particulier les artères principales de la D939 et D739 qui recoupent l'ensemble de la zone. Ces deux routes transportent des volumes importants de poids lourds et machines agricoles ainsi que des niveaux élevés de trafic voiture et van. Cette installation de haute densité d'éoliennes doit signifier que certaines de ces installations seront à la frontière et être près des routes, surtout que sans égard semble ont été prises par les proposant pour localiser les installations proposées à une distance de centres de population et des grands axes routiers. Ces installations permettra d'accroître les risques pour les utilisateurs de route en raison de problèmes affectant la vision et la distraction surtout pendant la nuit lorsque les voyants clignotants sont en opération. Feux rouges qui peut cacher un danger pour la circulation.

### 2. ENVIRONMENTAL DAMAGE

Les dommages causés à l'environnement a déjà été examiné sous la rubrique « Trop nombreuses éoliennes ».

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement a déjà publié un rapport qui critique porte sur le projet d'éoliennes Gourvillette. Il soulève de graves questions quant à l'impact des éoliennes sur des





affection alors c'est une affliction pour la vie. Les auteurs de ce projet d'éoliennes projetées ont pris en compte dans leur proposition, les effets à long terme sur la population locale et les indemnités auxquels pourront prétendre les victimes d'acouphènes comme il s'agit d'une conséquence directe du projet ? Peut l'enquête s'il vous plaît confirmer et faire en sorte que bon niveaux d'indemnisation ont été inclus dans les prévisions du projet.

Une installation d'éoliennes est un moteur électrique et ces moteurs produisent un champ électromagnétique. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes.

#### 4. VALUERS DE PROPRIETE

Pour ajouter à l'impact néfaste sur l'économie locale décrit ci-dessus, comme a été verra avec les développements de turbine de vent en France et en Europe, il y aura une réduction des valeurs de propriété et la baisse de l'opportunité d'acheter la propriété dans la région de Matha. L'impact sera encore plus grande dans les régions directement touchées par n'importe quel développement.

Expérience antérieure et les estimations pour ce projet montrent que se produira une réduction des valeurs de propriété entre 20 à 30 %. Il s'agit d'une réduction immédiate de la richesse des individus et de la communauté au sens large.

Quelles propositions sont contenues dans ce projet d'indemnisation pour les propriétaires de maisons résidentielles la baisse dans la valeur de leur propriété à la suite de ce développement de turbine de vent ?

S'il vous plaît écrivez-moi pour plus d'informations. Je crois pleinement que ce projet devrait être rejeté.

Cordialement

Ken Barnsley

**Sujet :** [INTERNET] Projet GOURVILLETTE

**De :** michael moreau <michael.moreau@hotmail.fr>

**Date :** 06/01/2019 18:13

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur veuillez trouver ci-joint ma lettre expliquant mon désaccord avec le projet d'éoliennes à GOURVILLETTE.

— Pièces jointes : —

---

lettre éoliennes.pdf

30 octets

MOREAU Odile  
4 place de l'hôtel de ville  
17160 MATHA  
0546240970

Mairie de GOURVILLETTE  
Monsieur le Commissaire Enquêteur  
2 rue de la fontaine  
17490 GOURVILLETTE

Objet: Projet GOURVILLETTE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous écris pour vous faire part de mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de GOURVILLETTE.

Je suis co-proprétaire avec mes frères, d'une maison située au 9 Rue de l'ancienne bascule à GOURVILLETTE.

Les raisons de mon opposition sont les suivantes:

- la non connaissance des mesures de vent effectuées par le mâât qui a été installé de 2015 à 2018;
- les impacts significatifs sur la faune et l'aliforme, et les insectes et chauves-souris;
- la dégradation du paysage, car il y aura 8 éoliennes, qui seront très visibles depuis près de 20km;
- le canton de MATHA sera donc truffé d'éoliennes (près de 63 prévues dans tout le canton), il s'agit donc d'un véritable saccage de ces paysages historiques;
- chaque éoliennes nécessite plus de 1000 tonnes de béton dans le sol, et ce béton restera même lorsque les éoliennes seront démontées, on est en train de truffer le sol charentais de véritables blockhaus ...

Pour toutes ces raisons, je vous confirme mon opposition totale à ce projet.

Je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur l'expression de ma considération distinguées.

Fait à MATHA , le 5 Janvier 2019

MOREAU Odile

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien Gourvillette Monsieur TOLOMEI Gilbert  
**De :** Monique TOLOMEI <monique.tolomei@orange.fr>  
**Date :** 05/01/2019 16:47  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération mon avis concernant le projet éolien de Gourvillette et celui de Haimps/massac.

En effet, je suis propriétaires terriens sur la commune de Beauvais et sur Gourvillette.

Je suis opposé à ces implantations car je considère ne pas être suffisamment informés et rassurés sur l'avenir des parcs éoliens et, des conséquences pour

les propriétaires dont je fais parti.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations sincères.

Gilbert TOLOMEI

Gilbert TOLOMEI

26 rue des trois Rois

17490 BEAUVAIS SUR MATHA

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'implantations d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)

**De :** pelin.stephanie@orange.fr

**Date :** 05/01/2019 00:18

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Mr Le Commissaire enquêteur

Mon nom est Stephanie PELIN, adresse 65 rue Eugène Labiche 78290 Croissy Sur Seine  
et 9, Rue l'ancienne bascule.17490 Gourvillette

(Mel: [pelin.stephanie@orange.fr](mailto:pelin.stephanie@orange.fr))

L'objet de ce courriel est de vous exposer les motifs de mon opposition totale et  
résolue au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette.

Les raisons de cette opposition sont les suivantes:

-Ces éoliennes sont évidemment néfastes pour l'environnement, ainsi que l'a , à peu  
prés clairement , démontré la Mission régionale de l'Autorité environnementale dans  
un récent rapport.

Impact très négatif sur la faune (Insectes,oiseaux, etc...), et en particulier  
l'Outarde canepetière, singulière à cette partie de la Charente.

En outre, chaque éolienne nécessite 200 Tonnes de béton, est faite essentiellement  
de matériaux importés, non recyclables (sans compter les terres rares..);

C'est donc un véritable non -sens environnemental.

- Il y a déjà beaucoup trop d'éoliennes autour de Matha.

-Ces éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations.

Elles sont à environ 600 m des premières maisons, et au maximum à 800 m de la  
mienne.Les nuisances subies , que ressentent d'ailleurs de nombreux français,  
seront donc inévitables, et ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé.

5

-Le rendement énergétique de ces éoliennes est très très problématique, car on ne  
peut pas dire que le vent souffle régulièrement à l'endroit prévu pour leur  
implantation.Vous pouvez me faire confiance, j'arpente le chemin qui mène de  
Gourvillette à Matha depuis plus de 50 ans; En été, en particulier, il peut y avoir  
des semaines compètes sans vent!

Voilà les principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition résolue à ce projet.

Je suis convaincu que vous aurez à cœur de le prendre en compte, ainsi que celui des nombreux opposants demeurant à Gourvillette.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire qui vous serait nécessaire.

Dans cette attente, je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée.

Stéphanie PELIN

Envoyé depuis l'application Mail Orange

[INTERNET]

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Jean Louis MOREAU <jeanlouis.17@orange.fr>

**Date :** 04/01/2019 22:19

**Copie à :** pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour ,je suis Mme Moreau Monique , je vous envoie ce mail , concernant l'enquête publique de Gourvillette,

je vous prie,Mr le Commissaire Enquêteur, d'agréer l'expression de ma considération distinguée,

Moreau. Monique

— Pièces jointes : —

---

3 momo.pages

30 octets

## Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)

Bonjour Mr le Commissaire enquêteur

Mon nom est Mme Moreau Monique ,adresse 6 rue Philippe Jannet 17400  
Saint jean d'angély  
et 3 rue de l'ancienne bascule 17490 Gourvillette

L'objet de ce courrier est de vous exposer les motifs de mon opposition totale et résolue au projet d'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette

Je vous précise évidemment que je suis propriétaire d'une maison située « 3 rue de l'ancienne bascule a Gourvillette

Les raisons de mon opposition sont les suivantes:

-il y a beaucoup trop d'éoliennes dans le canton de Matha; Un total de 63 , déjà installées ,ou en projet dans un rayon de 10 km autour de Matha

-ces éoliennes sont néfastes pour l'environnement, ainsi que l'a, a peu près clairement, démontré la Mission régionale de l'Autorité environnementale Dans un récent rapport.

Impact très négatif sur la faune (insectes , oiseaux, etc...), et en particulier l'Outarde canepetière, singulière a cette partie de la Charente.

En outre, chaque éolienne nécessite 200 Tonnes de béton , est faite essentiellement de matériaux importés, non recyclables (sans compter les terres rares...):

C'est donc un véritable non-sens environnemental.

Ces éoliennes sont beaucoup trop proches des habitations.

Elles sont à environ 600 mètres des premières maisons. Les nuisances subies, que ressentent d'ailleurs de nombreux français, seront donc inévitables, et ne manqueront pas d'impacter négativement notre santé.

-les paysages, déjà défigurés par les remembrements successifs, seront définitivement enlaidis par ces « constructions » de 180m de hauteur.

-le rendement énergétique de ces éoliennes est très problématique, car on ne peut pas dire que le vent souffle régulièrement a l'endroit prévu pour leur implantation.

Voilà les principales raisons, exposées sommairement, qui motivent mon opposition résolue à ce projet.

Moreau. Monique



**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette

**De :** "morrithemarv@btinternet.com" <morrithemarv@btinternet.com>

**Date :** 04/01/2019 18:02

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je ne veux pas d'éoliennes à Gourvillette car cela dévaluerait ma propriété.

Je trouve aussi qu'ils sont une distraction en conduisant.

Julie Morris 7 route de Massac 17490 Beauvais sur Matha

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique-Projet Haimps/Massac

**De :** "morristhemarv@btinternet.com" <morristhemarv@btinternet.com>

**Date :** 04/01/2019 17:57

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je ne veux pas d'éoliennes à Haimps/Massac car cela dévaluerait ma propriété.

Je trouve aussi qu'ils sont une distraction en conduisant.

Robert Morris 7 Rte de Massac 17490 Beauvais sur Matha

**Sujet :** [INTERNET] Gourvillette Project

**De :** Deryck <deryck1g@gmail.com>

**Date :** 04/01/2019 16:49

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je m'appell M.Deryck Gray J'ai une maison secondaire 26 Chemin Paien, 17490, Beauvais sur Matha.

Je suis contre les 4 éoliennes à Gourvillette parceque:

1. Il y a trop de projets éoliens dans cette zone.

Il y a déjà 63 éoliennes installées ou en project à moons de 10 km de Matha.

2. Voir notamment le rapport de la Mission Regional de l'Autorité Environnementale emettant des reserves pour le project.

Il y a un danger pour les oiseaux migrateurs, don't l'outarde canepetière et pour les chauvres-souris, et impact possible sur une important voie de migration des oiseaux dans l'espace Naturalising 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

3. Elles seront trop proche des habitations.

4 éoliennes à seulement 700 mètres des premières habitations de Gourvillette et d'une hauteur de 150 metres créeraient un risque de pollution sonore, de scintillement au lever ou au coucher du soleil et de feux rouges clignotants toute la poitrine.

4. Impact de la valeur de notre propriété.

Plusieurs études montrent que la valeur de notre maison sera réduite en fonction de notre proximité des éoliennes.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Deryck Gray

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique - Gourvillette

**De :** Emma Fletcher <Fletch54@hotmail.co.uk>

**Date :** 04/01/2019 14:18

**Pour :** "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur

Je vous écris pour vous informer que je suis fermement opposé au parc éolien proposé pour Gourvillette.

Nous avons acheté notre maison en 2015 en tant que maison de vacances. Nous apprécions beaucoup la belle campagne et la paix et la tranquillité. Tout cela sera gâché si ça continue.

Il y aura trop de parcs éoliens dans la région. Le projet Gourvillette est beaucoup trop proche du village, en particulier de notre maison et d'autres. Le bruit et les lumières clignotantes vont nous affecter négativement.

Non seulement cela affectera notre qualité de vie, mais il y a beaucoup de beaux oiseaux sauvages dans la région dont les habitats seront affectés. L'effet négatif sur les oiseaux migrateurs doit également être évité en arrêtant ce projet avant qu'il ne soit trop tard. La campagne et ses habitants doivent être protégés de l'inondation des éoliennes.

Je vous remercie.

Madame Emma Wood  
16 Rue de Bellevue, Gourvillette, 17490

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette Projet

**De :** Jacqueline Rodgers <jacquelineroedgers@orange.fr>

**Date :** 04/01/2019 14:03

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mme Jacqueline Rodgers,  
12 Rue de L'Eglise  
Beauvais-sur-Matha  
17490

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis nommé à la construction de turbines éoliennes et de fermes dans l'Gouvellette pour les raisons suivantes:

1. il ya trop de prévu pour la zone 63 à moins de 10K de Matha.
2. les dommages environnementaux à nos oiseaux migrateurs, la faune, les rapaces de chauves-souris particulièrement petit Outard (en voie de disparition), faucons de Bruant & chouettes.
3. l'acation à nos maisons et l'effet négatif qu'il aura sur notre santé, le risque de pollution sonore, clignotant feux rouges la nuit. référence à Academia de Medicine rapportent qu'elle considère que le bruit & l'impact visuel des éoliennes aura des effets néfastes sur la santé des résidents avoisinants et peut causer des problèmes de psychologie.
4. la baisse significative de la valeur de nos propriétés qui immobilier et d'autres études ont montré la valeur sera réduite d'environ 20-30% en fonction de la proximité nous sommes situés à éoliennes.

Veillez reconsidérer la désintégration de ces turbines.

Cordialement,  
Mme Jacqueline Rodgers

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette  
**De :** Philip Place <philipplace58@gmail.com>  
**Date :** 03/01/2019 20:15  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Gourvillette.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Philip PLACE

-- Pièces jointes : —————

Enquete Publique - Gourvillette - PLACE Philip.pdf

30 octets

M. PLACE Philip  
7 Rue Basse  
17490 Gourvillette

Tel : 05 16 87 91 40  
Mail : philippplace58@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 3 Janvier 2019

Cher Monsieur,

Je réside à Gourvillette et je voudrais vous faire part de mes objections concernant le projet du parc éolien à proximité de ma propriété.

1. Nous vivons dans un petit village entouré de vignes et de campagne d'une beauté incroyable qui serait gâchée si ces éoliennes sont installées surtout si toutes les 63 qui sont prévues à moins de 10km de Matha.
2. Je suis concerné par l'impact environnemental ; D'après le rapport de la Mission Régionale de l'Autorité Environnemental, ce projet de Gourvillette pourrait être très nuisible pour les oiseaux migrateurs ainsi que les chauves-souris et les rapaces. Il y aurait aussi un impact possible sur une importante voie de migration des oiseaux dans l'espace Natura 2000 près de Gourvillette, entre Nere et Gourville.
3. Ces quatre éoliennes prévues serait à seulement 700 mètres des premières habitations avec un risque de pollution sonore, des lumières clignotantes rouges la nuit. D'après l'Académie de Médecine, l'impact brouillant et visuel des éoliennes ont un effet nuisible sur la santé des résidents proches et leur installation ne devrait pas être à moins de 1500 mètres des habitations.
4. En ce qui concerne la valeur immobilière de ma propriété, plusieurs études montrent que la valeur sera réduite de 20 à 30% en fonction de la proximité des éoliennes.

Je crois que ce projet éolien ne va bénéficier que certaines personnes et organismes comme les promoteurs, le syndicat des énergies renouvelable, les constructeurs allemands et danois, des cabinets d'avocats spécialisés, des grandes banques et d'autres officines puissantes. Les résidents des petits villages n'ont absolument rien à y gagner.

**Alors l'éolien ce n'est pas pour moi !**

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Philip Place

**Sujet :** [INTERNET] Enquete publique - Gourvillette

**De :** Maria Place <mariaplace57@gmail.com>

**Date :** 03/01/2019 20:12

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. Commissaire Enqueteur

Veillez trouver ci-jointe, ma lettre de protestation contre le projet du parc éolien de Gourvillette.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement,

Maria Place

--- Pièces jointes : -----

Enquete Publique - Gourvillette - PLACE Maria.pdf

30 octets



Mme PLACE Maria  
7 Rue Basse  
17490 Gourvillette  
Tel : 05 16 87 91 40  
Mail : mariaplace57@gmail.com

M. Commissaire Enquêteur

Le 3 Janvier 2019

Cher Monsieur,

Je suis propriétaire d'une résidence principale à Gourvillette à moins d'un kilomètre du projet parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette.

Je suis très concernée pour la protection de l'environnement et donc proteste vivement pour les raisons suivantes :

- Les éoliennes nous empoisonneront la vie pendant 20 ans, par leur bruit et leur impact visuel des lumières clignotantes rouges la nuit: Ce n'est pas pour rien que l'Académie de Médecine recommande un éloignement minimum de 1500m des habitations (recommandé, mais jamais appliqué !).
- Ce sont de véritables « épouvantails à touristes ». Partout où des éoliennes sont implantées, on constate une désertion des touristes. Donc un impact très négatif sur nos activités touristiques et économiques.
- Désastreux pour l'immobilier : Tous les jugements récents des tribunaux confirment une moins-value de - 10% à - 50%, selon l'éloignement, sur la valeur des maisons situées dans un rayon de 2 km. En outre, dès que des éoliennes apparaissent quelque part, on constate un coup de frein dans les constructions neuves (... pas étonnant !).
- Impacts environnementaux : Le rapport de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale émet des réserves pour le projet de Gourvillette du danger pour les oiseaux migrateurs, dont l'outarde canepetière et pour les chauves-souris et impact possible sur une importante voie de migration des oiseaux dans l'espace Natura 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

La question que je me pose c'est pourquoi ne pas proposer des installations de parcs éoliens, regroupés dans des zones industrielles ou tout au long des réseaux électriques, voies ferroviaires ou même des autoroutes, là où le paysage a déjà été détruit et comme ça, arrêter de gâcher les vues magnifiques de nos campagnes en installant juste trois ou quatre par-ci par-là.

Il y a aussi une autre chose que j'ai lue à propos de l'efficacité des éoliennes d'après la Fédération Environnement Durable, les éoliennes sont 'totalement inutiles, voire nuisibles pour les émissions de CO2 : La France est le pays d'Europe qui émet le moins de CO2 par kWh d'électricité produit et n'a aucun besoin de l'éolien ni pour son électricité, ni pour le CO2. En France, ce sont les transports et la consommation domestique qui produisent du CO2, et non l'électricité. Les nouveaux ports charbonniers du Havre et de Cherbourg serviront essentiellement à alimenter les centrales à charbon qu'il faudra construire pour le soutien obligatoire de l'éolien, et qui rejeteront du CO2 par millions de tonnes.'

Alors d'après cela nous n'en avons vraiment pas besoin. En fait, ces éoliennes ne servent qu'à enrichir à notre détriment (impôts et surcoût de l'électricité) le promoteur, et une poignée de personnes intéressées à ce système plus que douteux.

En conclusion, l'éolien, non, je n'en veux pas !

Vous remerciant par avance pour votre attention, veuillez agréer, Monsieur, mes meilleurs sentiments

  
Maria Place

**Sujet :** [INTERNET] Gourvillette Projet  
**De :** Lynda Smith <lyndasmith789@gmail.com>  
**Date :** 03/01/2019 20:05  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je m'appelle Mme. Smith, Lynda. J'habite à 34 Chemin Païen, 17490, Beauvais sur Matha.

Je suis contre les 4 éoliennes à Gourvillette parceque:

1. Il y a trop de projets éoliens dans cette zone.

Il y a déjà 63 éoliennes installées ou en project à moins de 10 km de Matha.

2. Voir notamment le rapport de la Mission Regional de l'Autorité Environnementale emettant des reserves pour le project.

Il y a un danger pour les oiseaux migrateurs, don't l'outarde canepetière et pour les chauvres-souris, et impact possible sur une important voie de migration des oiseaux dans l'espace Naturalising 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette.

3. Elles serons trop proche des habitations.

4 éoliennes à seulement 700 mètres des premières habitations de Gourvillette et d'une hauteur de 150 metres créeraient un risque de pollution sonore, de scintillement au lever ou au coucher du soleil et de feux rouges clignotants toute la poitrine.

4. Impact de la valeur de notre propriété.

Plusieurs études montrent que la valeur de notre maison sera réduite en fonction de notre proximité des éoliennes.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Lynda Smith (Mrs)

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette  
De : Stephen Tobin <halfinheaven24@gmail.com>  
Date : 03/01/2019 16:58  
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

N.6, rue de l'Ancienne Bascule,  
17490 GOURVILLETTE,

• 00 33 (0) 5 46 58 27 59 •  
Email: [HalfinHeaven24@gmail.com](mailto:HalfinHeaven24@gmail.com)

M. Commissaire Enqueteur.

Janvier 3 '19

Cher Monsieur,

Enquêt Publique Projet Éoliennes Gourvillette

Pour atténuer les effets néfastes des infrasons sur les populations voisines, l'Académie Nationale de Médecine a déclaré qu'aucune éolienne ne devrait être située à moins de dix mètres par mètre de hauteur de l'installation à l'habitation la plus proche. Sur cette base, le parc éolien proposé pour Gourvillette devrait être situé à un kilomètre et demi au minimum. Ensuite, lorsque la proposition concernant ce parc éolien a été annoncée, le ministre des Énergies renouvelables a assuré le public qu'aucune éolienne ne serait installée à moins d'un kilomètre de l'habitation - une déclaration que j'ai moi-même entendue de la bouche de cette femme.

Il est maintenant clair que le parc éolien prévu pour notre village ne sera qu'à sept cents mètres des maisons et, de plus, directement sur le sentier des vents dominants, ce qui ne peut qu'exacerber les effets secondaires néfastes.

Je considère cela comme une trahison scandaleuse envers notre communauté, une violation qui aura de graves répercussions sur notre bien-être, en particulier parmi les résidents plus âgés qui seraient les plus touchés par un tel préjudice. Des preuves alarmantes sont même apparues d'une augmentation notable du nombre de suicides parmi ces personnes.

Je suis également choqué par la réticence des autorités à envisager les effets néfastes que ces turbines peuvent avoir sur la vie des oiseaux dans une zone de protection de la faune créée il y a quelques années. Malgré la paresse apparente de leur rotation, les extrémités des pales peuvent parcourir plus de 300 km / h. et on sait maintenant que les turbines sur une voie de migration - ce qui est le cas ici - peuvent tuer jusqu'à 400 oiseaux et chauves-souris en une seule année. Les rapaces, qui passent la majeure partie de leur vie haut dans le ciel à la recherche de proies sur le sol et abondent dans cette région, sont particulièrement touchés. Cela entraîne à son tour une croissance rapide de la population de rongeurs mangeant des cultures, ainsi que de nécrophages charognards mangeant des charognes qui se nourrissent des restes d'oiseaux.

Il y a bien sûr d'autres aspects négatifs pour ces installations, mais compte tenu de la gravité de ces deux problèmes en particulier, je ne vois pas comment l'imposition d'une série d'éoliennes peut être considérée comme un développement positif. Au contraire, cela causera de graves dommages aux habitants de notre village et au paysage environnant.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Stephen TOBIN

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette  
**De :** Linda Manktelow <lemmanktelow@gmail.com>  
**Date :** 03/01/2019 14:21  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Linda Manktelow  
8 Rue Du Chateau D'Eau  
17490 Gourvillette  
Charente Maritime

---

02.01.2019

Cher Monsieur Commissaire Enqueteur

Enquête Publique Gourvillette

Je suis fermement contre le parc éolien proposé à Gourvillette. Il est beaucoup trop proche du village et aura un effet dévastateur sur la vie de ses habitants. Ils seront si proches qu'ils seront extrêmement oppressants. Je suis particulièrement préoccupé par le bruit constant associé aux turbines, auquel il sera impossible d'échapper.

De nombreuses études ont mis en évidence les effets néfastes sur la santé de ceux qui sont forcés de vivre près des éoliennes. Il y a quelques années, j'ai souffert d'un anéurisme cérébral. Bien que je sois maintenant guéri, il est essentiel que ma pression artérielle reste maîtrisée. Je suis sûr que vous comprendrez à quel point je suis inquiet du stress que pourrait causer la vie à côté des éoliennes et des conséquences graves que cela pourrait avoir sur ma santé.

Je suis également contre le parc éolien proposé pour des raisons environnementales. Les organisations environnementales s'inquiètent des effets sur la faune, en particulier les oiseaux. Le parc éolien proposé N'EST PAS écologique. Le seul but est de gagner de l'argent pour les développeurs.

Gourvillette est un village «protégé». Si ce parc éolien est approuvé, je pense que vous n'aurez pas réussi à maintenir le statut de village protégé et à protéger la santé et la qualité de vie des habitants de Gourvillette et des villages environnants.

J'apprécie vivre à Gourvillette depuis 14 ans, mais si ce parc éolien est approuvé, vivre à Gourvillette sera un cauchemar.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire Enqueteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma consideration distinguée.

Linda Manktelow

Sent from Samsung tablet.

Sent from my iPad

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette

**De :** "kevin-timothy.manktelow" <kevin-timothy.manktelow@orange.fr>

**Date :** 03/01/2019 13:53

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Kevin Manktelow  
8 Rue du Chateau d'Eau  
17490 Gourvillette

03.01.2019

Cher Monsieur Commissaire Enqueteur

Enquête Publique Gourvillette

Je suis contre le parc éolien proposé à Gourvillette pour les raisons suivantes:

Le parc éolien proposé est trop proche du village de Gourvillette. Il sera visible depuis la maison et le jardin de ma propre maison et de nombreuses autres maisons du village. Même la nuit, on peut voir les lumières rouges des turbines à travers les fenêtres. Il sera également impossible d'échapper au bruit produit par le parc éolien 24h / 24.

Il y a beaucoup de personnes âgées à Gourvillette. Au fil du temps, ces personnes disparaîtront malheureusement. Avec un parc éolien au sommet du village, il sera très difficile pour leurs maisons d'être vendues. Très peu de gens seront disposés à acheter une maison avec un parc éolien proche. En conséquence, il y aura de plus en plus de maisons vides et abandonnées dans le village et le village finira par mourir.

Cela aura un impact négatif sur l'industrie du tourisme dans la région. Les gîtes et les chambres d'hôtes ont déjà du mal à attirer des clients et un parc éolien à côté sera la fin de leurs activités. Les restaurants, magasins et autres commerces de la région seront également touchés.

Les organisations environnementales ont exprimé leurs préoccupations concernant les effets du parc éolien proposé sur la faune. En particulier, en ce qui concerne les oiseaux, en particulier l'outarde, les chauves-souris et les rapaces. Je pense que la zone Natura 2000 située derrière Gourvillette suscite des inquiétudes particulières.

Nos voisins se sont vu refuser l'autorisation d'installer des panneaux solaires car ils seraient visibles de l'église. Si tel est le cas, comment peut-on autoriser la construction d'éoliennes devant l'église?

Lorsque j'ai déménagé à Gourvillette il y a 14 ans, c'était une belle région de France. Pas maintenant. Il existe déjà un grand nombre de parcs éoliens dans cette région. Je crois comprendre qu'il existe actuellement des projets concernant un nombre incroyable de 63 éoliennes à moins de 10 km de Matha. Ce projet, en particulier à proximité d'un village, ne peut être justifié et est inacceptable. Ce parc éolien proposé ne contribue pas à sauver l'environnement. Il va détruire!

Je vous prie, Monsieur le Commissaire Enqueteur, de bien vouloir agréer l'expression de ma consideration distinguée.

Kevin Manktelow

Sent from Samsung tablet.

[INTERNET] projet éolien de Gourvillette

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien de Gourvillette  
**De :** Jean Louis MOREAU <jeanlouis.17@orange.fr>  
**Date :** 03/01/2019 09:42  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour ,je vous transmet se mail consernent le projet éolien de Gourvillette , fichier joint

Jean-Louis Moreau

— Pièces jointes : —

---

éolien.pages

30 octets

Gourvillette le 26 /12 /2018P

Projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Gourvillette (17)

Mr le commissaire enquêteur

Je suis Mr Moreau Jean-Louis , natif et demeurent toujours dans cette commune, a l'adresse Suivante 17 rue de l'ancienne bascule. 17490 Gourvillette

L'implantation prévue de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette est très problématique Pour moi ,En effet ma maison est située 700 mètres environ de la première éolienne (ge3) Et il n'y a pas de haies, ni de bosquets susceptible d'atténuer la vue, ou les nuisances en résultant

En tant que résidant a Gourvillette depuis plus de 60 ans, je n'ai eu aucune information fiable relative aux aspect financier positif pour ma commune

D'après mes informations ,il est prévu d'implanter 63 éoliennes sur le canton de Matha ,ce qui fait une densité absolument hallucinante, et bien évidemment un impact sur le tourisme ,et toute l'activité économique, pour les communes concernées

A ce rythme, que va devenir le paysage de la région ,si vous décidez et soutenez de tel projet

Du fait de la proximité des 4 éoliennes de Gourvillette, (et des 4 éoliennes situés a proximité, sur les communes de Massac et Haimps,et de ma maison je serais sans cesse importuné par le bruit provoqué par les installations ,et les lumières qui flashent sans s'arrêter pourraient avoir des incidents significatif sur ma santé

Je n'ai eu aucune information sur les mesure du vent qui fera fonctionner ces éoliennes ,je connais bien cette zone, et je peux vous assurer que le vent y est généralement très modéré, voir inexistant,

Il est d'ailleurs surprenant que nous n'ayons pas eu connaissance des mesures effectuées par le mat qui a été installé de 2015 a 2018

La zone du parc éolien de Gourvillette, est situé entre deux axe

1°le radar de la base militaire de Cognac, qui est devenu depuis 2018 ,la base d'entrainement des Pilotes sur rafale

2°la zone natura 2000 qui est situé a quelques centaines de mètres du dit projet

Pour ces raisons , et autres qui sont tout aussi importantes, je vous confirme ma stricte opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur ma commune

Jean- Louis Moreau

**Sujet :** [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette

**De :** Janice Tobin <tobin.janice@gmail.com>

**Date :** 02/01/2019 12:22

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enqueteur,

Parce que mon e-mail d'objection j'ai envoye à ce site web (18 décembre) est illisible (je pense une problème de téléchargement évidemment), je present ci-dessous le libellé de l'e-mail original dans l'espoir qu'il soit lisible cette fois. Les signataires de la pétition sont, toutefois, tous lisibles sur mon courrier électronique original et peuvent être trouvés sur le fichier PDF ici ...

**'OBSERVATIONS du 18 décembre 2018 23h17 au 20 décembre 2018'**

*Je suis secrétaire de l'association Vent Debout pour la défense de l'environnement de la Vallée du Briou.*

*J'habite à Gourvillette et nous avons mené une enquête auprès des habitants de la commune de Gourvillette et cela a resulte à plus de 50% de la population adulte de Gourvillette de signer pour dire qu'ils sont CONTRE l'implantation prévue d'Eoliennes sur la commune. La raison principale invoquée est qu'ils sont TROP proches du village et que cela entraînera du bruit et des problèmes de santé pour les résidents, leurs animaux domestiques et leurs animaux.*

*Je joins la partition signée des 54 résidents avec leurs adresses à Gourvillette. Les originaux sont disponibles.*

*Merci d'avance de lire ceci et de le prendre en considération.*

Janice Tobin

Secrtaire de Assoc. ADEVB



**Sujet :** [INTERNET] Projet Eoliennes a Gourvillette

**De :** margaret Buxton <maggiebuxton@hotmail.com>

**Date :** 02/01/2019 11:25

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

## PROJET EOLIENNES GOURVILLETTE

COMMISSAIRE, ENQUETEUR.

Je m'appelle Margaret Buxton, 14 Rue de L'Ancienne Bascule, 17490 Gourvillette

Je vous écris pour opposer au parc éolien a Gourvillette

Monsieur, ayant acheté notre maison `a Gourvillette il y a trente ans, je suis tres attristé d'apprendre qu'un projet est en cours pour la constuction de 4 eoliennes a Gourvillette.

Si cela se matérialise la beauté de ce village sera ruinée, la paix, la faune et flora, et les oiseaux protégés, y compris les oiseaux migrateurs, disparaîtront tous. Selon des experts médicaux, la santé des habitants des environs, en particulier des personnes âgées sera menacée. C'est très dérangeant.

Comme vous pouvez l'imaginer, je suis tout `a fait opposé `a un tel projet dans notre village pour les raisons exposées. Je pense que cela serait une étape rétrograde et préjudiciable, sans oublier que les prix de l' électricité augmenteraient considérablement dans un avenir proche, et non pas a la baisse comme les promoteurs ils ont dirent

Margaret Buxton

Sent from [Outlook](#)

**Sujet :** [INTERNET] Projet Gourvillette

**De :** chris buxton <chrisbuxton7@hotmail.com>

**Date :** 01/01/2019 20:53

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Projet. GOURVILLETTE

COMMISSAIRE. ENQUETEUR,

Je suis. Chris. Buxton, 14 Rue de L'Ancienne Bascule, Gourvillette

Je vous écris pour opposer au parc éolien proposé a Gourvillette.  
Mes raisons sont les suivantes,

1. Perturbation de la population locale sous forme de bruit et de feux rouges clignotants.
2. Il existe des exemples scientifiquement prouvés de maladie causée par le fait de vivre à proximité d'un parc éolien.
3. Danger pour la faune, en particulier les chauves-souris et les oiseaux.
4. La localité est une zone protégée pour certaines espèces d'oiseaux rares.
5. La région est connue pour son paysage magnifique et paisible, qui attire chaque année de nombreux touristes. Une foret de éoliennes empêchera de nombreuses personnes de venir passer leurs vacances ici.
6. Cette région a besoin d'un afflux de jeunes pour aider l'économie locale. Le parc éolien proposé découragera les gens de venir poux ici.
7. Des recherches ont montré que les turbines rendraient dans un proche avenir le coût de l'électricité beaucoup plus cher.

Chris. Buxton

Sent from my iPad

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique - Gourvillette  
**De :** Katie Tobin <kt13tobin@googlemail.com>  
**Date :** 30/12/2018 21:06  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr  
**Copie à :** Katie Tobin <Kt13tobin@gmail.com>

Mr le Commissaire Enquêteur,

RE: Enquête Publique - Gourvillette

Je suis résolument contre le projet d'éoliennes: Enquête Publique - Gourvillette. Je suis la fille unique de Mr et Mme Tobin qui sont propriétaires et qui habitent à Gourvillette depuis plus de 15 ans.

Étant la seule héritière de cette propriété, le projet d'éoliennes m'affecte directement.

Ce parc d'éoliennes est beaucoup trop proche des maisons de Gourvillette. Le bruit, les infrasons et les lumières clignotantes vont poser des problèmes de santé si ce projet se concrétisait.

Bien cordialement,

Katie Tobin-Langlois

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique - Gourvillette  
**De :** "Fernand Maes" <fernand.maes@telenet.be>  
**Date :** 28/12/2018 21:59  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en attachement ma lettre d'objections.

Je vous souhaite bonne réception.

Rebecca Maes



Virus-free. [www.avg.com](http://www.avg.com)

Rebecca Maes  
Pioenstraat 8  
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.

Ils ont dépensé des dizaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritière cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécu dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Rebecca Maes  
fille de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gourvillette




Objet : [INTERNET] enquête publique - Gourvillette  
De : Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires  
Date : 14/01/2019 11:28  
Envoyé : prof@maes-sels.be

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez en attaché ci-dessous ma lettre d'objections.

Je vous souhaite une bonne réception.

Raphael Maes

 Viviane Sels

Raphael Maes

Raphael Maes  
Herderstraat 37  
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enquêteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.

Ils ont dépensé des dizaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritier cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécu dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Raphael Maes  
fils de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gourvillette



Raphael Maes  
Herderstraat 37  
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.

Ils ont dépensé des dizaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritier cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécu dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Raphael Maes  
fils de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gourvillette



**Sujet :** [INTERNET] enquête publique - Gourvillette  
**De :** "Fernand Maes" <fernand.maes@telenet.be>  
**Date :** 28/12/2018 21:59  
**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en attachement ma lettre d'objections.

Je vous souhaite bonne réception.

Rebecca Maes



Virus-free. [www.avg.com](http://www.avg.com)



Fernand & Viviane Maes-Sels  
11, rue de Bellevue  
17490 Gourvillette

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans nous avons acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.

On a dépensé des dizaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de notre maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré.

En plus on serait gravement perturbé par le bruit des engins, pendant qu'on a investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécu dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement nous dérangerait beaucoup puisque de notre jardin on verrait les lames direction ouest.

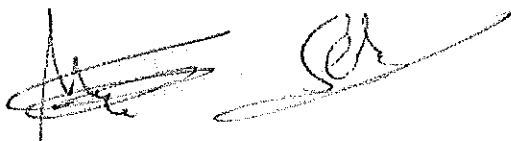
L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fernand Maes

Viviane Sels



**Sujet :** [INTERNET] PROJET GOURVILLETTE :::pourquoi je ne suis pas favorable

**De :** yves.pautot@sfr.fr

**Date :** 28/12/2018 11:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Les projets éoliens rapportent plus aux fabricants,aux mairies ,aux agriculteurs  
Une éolienne ne fonctionne qu'a partir de 7kmh de vent et s'arrête à 72 kmh  
Elle consomme autant d'énergie pour démarrer qu'elle n'en produit en marche normale  
Il faut une base en béton de 750 tonnes pour assurer sa stabilité.Que devient ce bloc après la fin du contrat?  
Pour l'instalation il faut développer toute une infrastructure routière près d'un ensemble de distribution électrique  
La communauté avait décidé 900 mètres minmum la distance des habitations!!!!et non 700 mètres  
Il y a le problème du radar de la base de Cognac qui stipule une distance de sécurité d'un rayon de 30 km  
La prise en compte de l'environnement pour la radio, la télévision, le tourisme  
Observons l'image des collines de st Jean d'angély?des environs de Marcillac l'anvillel  
Le plus bel exemple de ce concentré de négations c'est la plaine de la .Beauce !!!!

yves.pautot@sfr.fr